



Le TriviCourtois

n°32 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Novembre 2025

LE MOT DES ÉLUS

En ces temps quelque peu tumultueux dans notre pays, les premiers froids s'installent et les futures élections municipales se rapprochent.

Vous avez pu constater une certaine activité à proximité de la cure ces dernières semaines. L'évêché ne souhaitant plus conserver le local, nous avons donc évacué les meubles dégradés qui ont été recyclés, quant aux livres et objets religieux, ils ont élu domicile dans les archives départementales de l'évêché. Une réflexion sur la future destination de ce lieu est engagée et nous ne manquerons pas de vous en reparler dans quelques semaines.

Les travaux de reconstruction du clocher suivent leur cours. Les cloches sont installées et la charpente érigée.

Le dynamisme associatif se porte bien, ceux qui le souhaitent sont évidemment les bienvenus pour faire partie des bénévoles qui constituent le moteur de la vie de notre municipalité.

Ces derniers temps, quelques incivilités consistant à dégrader des panneaux de rue et autres mobiliers urbains sont à déplorer. Une main courante a été déposée en gendarmerie par le maire et les gendarmes ont rapidement trouvé les coupables de ces méfaits. Il est souhaitable que les gens prennent conscience que détruire l'environnement dans lequel ils vivent coûte à la collectivité. Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle fin d'année.



LE MOT DU MAIRE

**Chères Trivicourtoises,
chers Trivicourtois,**

Nous voilà déjà en automne, peut-être la plus belle saison de l'année avec sa végétation aux multiples couleurs, mais le livre de la vie égrène ses pages inlassablement et nous allons terminer cette année dans un contexte pour le moins instable. Les conflits, les crises climatiques, politiques, sociales, ont encore fait partie de notre quotidien. Mais malgré tout, nous devons rester positifs ! Au cours de ces mois quelque peu chahutés politiquement où se profile un avenir incertain, aux contours flous, la commune reste la figure emblématique, la clé de voûte de la démocratie de proximité et un pôle de stabilité.

Elle demeure l'institution la plus respectée des Français et dans laquelle ils ont le plus confiance, car le contact entre les élus et les citoyens est direct, sans artifice, sans intermédiaire, au plus près des préoccupations de chacun dans la vie de tous les jours.

La détermination de votre conseil municipal et de votre maire reste intacte pour œuvrer chaque jour à notre qualité de vie, à l'entretien de notre patrimoine,

à la modernisation de notre village tout en préservant son caractère rural et pour favoriser des moments de rencontres et de convivialité entre habitants, ouverts aux autres et de bonne volonté.

En cette période propice au doute, au découragement, où nous entrevoyons un bouleversement des forces géopolitiques, où nous craignons un recul de la démocratie, bien tellement précieux et qu'il faut défendre, synonyme de paix, de liberté, de solidarité, de stabilité, de respect de l'autre, continuons de faire preuve d'un optimisme raisonné dans l'avenir et refusons le renoncement.

Avec notre journal Le TriviCourtois, nous voulons vous faire partager régulièrement la vie communale. Je remercie la commission Communication pour son activité qui vous permet d'être informés sur nos différents travaux.

Je vous rappelle que le marché du Père Noël aura lieu le 14 décembre avec les forains habituels, plus les associations qui animeront le marché avec buvette, huîtres, escargots, gaufres bressanes, visite du Père-Noël...

Je vous souhaite une belle fin d'année et vous donne rendez-vous le 10 janvier pour les vœux du maire.

Yves BERNARD



CHEMIN DE L'EHPAD

Une partie du chemin qui traversait le parc de la maison de retraite « Docteur PERRET » avait été « grignoté » par les travaux pour créer l'accès à la Voie Verte. Pour une meilleure sécurité des résidents, en accord avec l'EHPAD, il avait été décidé de rétablir ce cheminement. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Bresse Terrassement.

La commune et l'EHPAD se sont partagé le coût, 3 615,30 € TTC pour chaque partie.

Il reste la clôture à installer, à la charge de la commune, suite à l'accord passé entre la mairie et l'EHPAD. La maison de retraite a cédé pour l'euro symbolique, la bande de terrain de 100 mètres de long sur 10 mètres de large afin de créer l'accès à la Voie Verte. Ces travaux vont permettre aux résidents se promener en sécurité et en toute tranquillité.



CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS LOCATIFS

Sur une parcelle vendue par la commune, LOGIDIA vient de démarrer rue du Stade la construction de 2 bâtiments pour un total de 6 logements composés de type 2 et type 3 d'une surface respective de 52 et 73 m² [2 PLA-I et 4 PLUS]. La géométrie des logements se veut simple, elle réunit sous une toiture à quatre pans, les garages, les logements et les abris de jardins. Les logements bénéficient d'une orientation nord/sud avec les pièces de vie et la terrasse au sud.

Pour profiter des beaux jours, tous les logements sont équipés d'une terrasse, d'un jardin d'environ 20 à 190 m², ainsi que d'un abri de jardin. S'ajoute au logement la possibilité de louer un garage. La livraison se fera normalement en 2027.

BÂTIMENT CAVILLON

Une mise en sécurité du toit de l'immeuble Cavillon dans la Grande Rue a été nécessaire. Très souvent, les tuiles de toit glissaient côté rue, avec le risque de tomber sur des passants, par suite de passages répétés et à très basse altitude des avions de chasse en manœuvre. Le bruit des réacteurs, dégageant des vibrations, mettait à mal le toit de ce bâtiment. En attendant la démolition, il était prudent de sécuriser le lieu.

Cette sécurisation a consisté à bâcher le toit côté rue. Les cheminées, en mauvais état, ont également été démontées.

L'entreprise VEUILLET a été chargée de ce travail. Le montant des travaux est de 5 352 € TTC.



RÉFECTION DES PAVÉS, FIN DE CHANTIER



Dans le précédent numéro du TriviCourtois, nous vous avons fait part du chantier de réfection des pavés, Grande Rue, rue des Carrons et devant l'église.

Le devis s'élevait à 16 628,40 € TTC mais au fur et à mesure de l'avancement des travaux, il est apparu que le chantier était bien plus important que prévu.

Lors du décapage des rues avec un nettoyeur haute pression, des joints de pavés qui étaient fragilisés par le passage des véhicules lourds, sortaient de leur logement. Lors de la première visite de l'entreprise pour faire le devis, ces problèmes de joints ne se voyaient pas.

L'entreprise ATRIUM nous a fait un avenant pour le travail supplémentaire et les jours passés en plus sur le chantier. Cet avenant d'un montant de 11 376,00 € TTC nous amène à un montant total de 28 004,40 € TTC.

Vous comprendrez aisément que dorénavant, nous verbalisons tous les véhicules lourds qui traversent notre commune par le centre.

Pour rappel, la Grande Rue, la rue de l'Ancien Collège, la rue des Carrons, la route de Bourg jusqu'au Pavé, la rue Docteur Perret, la rue de la Gendarmerie sont interdites aux 7 t 5 et plus, la place du Collège et l'Esplanade du Petit Tour sont interdites aux 3 t 5 et plus. La Grande Rue est limitée en largeur par arrêté municipal à 2,50 m, ceci pour sécuriser la zone de rencontre. Récemment, nous avons verbalisé le même véhicule trois fois en deux jours.



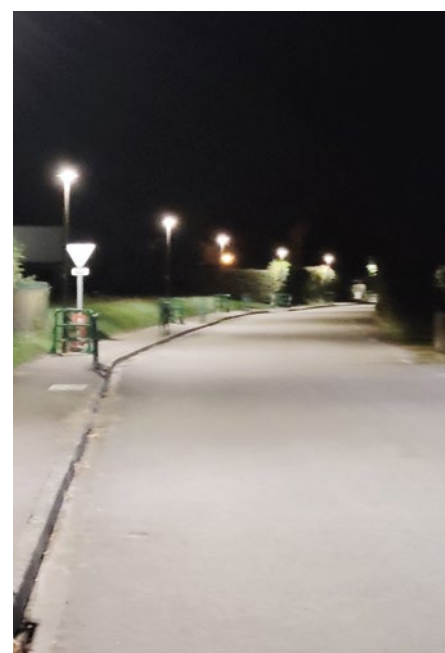
RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE

Les réverbères de l'avenue du Christinoz et la rue du 19 mars 1962 étaient devenus obsolètes et plus aux normes. En effet, depuis janvier 2025, il est interdit « d'éclairer le ciel », comme c'était le cas avec cet éclairage « boules ».

Des lampadaires LED, plus économiques, ont donc été posés pour un meilleur confort visuel la nuit.

Les travaux s'élèvent à 41 600 € TTC dont 19 636,46 € TTC pour le SIEA [Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain], le reste, 21 963,54 € TTC étant à la charge de la commune.

Sur l'Esplanade du Petit Tour, les bornes ont été remplacées par un éclairage LED également. Le montant des travaux est de 9 000 euros TTC dont 5 595,36 € TTC pour le SIEA et 3 404,64 € TTC à charge de la commune.



TRAVAUX DE VOIRIE



Les travaux d'entretien de la voirie se sont poursuivis cette année. Des reprises de profillement de chaussée ont été nécessaires route du Molardoury, route des Nids, chemin de Granval et route du Tremblay.

Pour les autres voies communales, cinq tonnes de « point à temps » (la réparation de chaussée au «

point à temps » consiste en un répandage d'émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant la formation des dégradations) ont été utilisées pour boucher les trous dans la chaussée.

L'entretien régulier de la voirie chaque année est une nécessité afin que les dégradations soient réparables sans être obligé d'y consacrer un budget important. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise SOCAFL pour un montant de 27 726,00 €.

LES NOUVELLES CLOCHES DE NOTRE DAME DE CONSOLATION

Lors de l'incendie du clocher le premier mars 2020, les cloches ont été très endommagées. L'une s'était cassée et était tombée sur la voute et l'autre, restée pendue, avait souffert de la chaleur à tel point qu'elle n'était pas récupérable.

Les nouvelles cloches de l'église sont arrivées le 4 novembre par convoi exceptionnel.

Les cloches et leur beffroi font un poids de 4,2 tonnes et une grue imposante a été nécessaire pour leur déchargement. C'est la société BODET de Trémentines près de Cholet qui avait obtenu le marché. Les deux nouvelles cloches ont été fondues en Italie, chez le campanaire CAPPANI, une entreprise familiale.

Le 8 novembre, **ces cloches, qui ont pour nom Aubin et Germaine**, ont été bénites, comme le veut la tradition. Quatre personnes, par leurs dons, ont souhaité participer à la reconstruction du clocher. C'est le Père MONNOYEUR, représentant de Monseigneur

ROLAND, évêque du diocèse Belley-Ars, qui a officié devant de nombreuses personnes venues assister à cet événement.

Ce fut un moment solennel car une **bénédiction de cloches n'est pas une cérémonie que l'on voit tous les jours** à Saint-Trivier-de-Courtes, c'est un événement qui va marquer les esprits pour longtemps. Le Père MONNOYEUR a invité les enfants présents à le rejoindre pour qu'ils puissent participer à ce moment.

Un branchement électrique provisoire a permis de faire sonner ces deux cloches à la volée, cela a été un moment émouvant d'entendre ce son après ces années de silence.



ÉLAGAGES DES HAIES

La commune a fait élaguer plusieurs haies : rue de la Gendarmerie, celle des écoles primaires vers les bungalows au nord-ouest des bâtiments. Les branches basses des platanes du Petit Tour ont également été coupées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise RYON pour un montant de 1 920,30 € TTC.



ÇA S'EST PASSÉ...

VENTE DE BRIOCHES

Dimanche 12 octobre, la municipalité a proposé à la vente, comme chaque année, des brioches au profit de l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés).

Les 150 brioches fabriquées par une boulangerie locale ont toutes été vendues. Deux points de vente étaient proposés. Un sur le marché dominical avec une buvette et un autre dans le hall d'accès du magasin Intermarché. Ce sont des adjoints et des conseillers municipaux qui tenaient ces deux sites de vente. Des résidents de l'établissement ADAPEI de Vernoux étaient présents sur les deux points de vente. Une somme de 583 € a été recueillie et reversée à l'ADAPEI.

Nous remercions les acheteurs, les bénévoles et aussi la boulangerie « Passions Gourmandes » pour avoir préparé ces bonnes brioches.

Merci également à Monsieur le Directeur d'Intermarché pour avoir autorisé le point de vente dans son magasin.



FORUM DES ASSOCIATIONS

...s'est tenu le 7 septembre à la salle des fêtes.



Dix-huit associations étaient présentes et cette année, la Grange aux parapluies s'était jointe à la manifestation afin de présenter ses différentes activités.

Elles étaient accueillies par la municipalité qui leur a offert le café et les petits gâteaux pour les remercier de leur présence. Les stands associatifs ont été visités par un nombreux public et certains visiteurs ont trouvé de nouvelles activités, ce qui a fait le bonheur des associations.

Rendez-vous a été pris pour le forum 2026 et nous espérons encore plus d'associations présentes. Le tissu associatif est l'une des forces vives de la commune et si vous avez du temps à donner, n'hésitez pas à devenir bénévoles. Saint-Trivier est une commune riche en associations et il y en a sûrement une qui vous convient.

Le verre de l'amitié offert par la mairie a clôturé cette sympathique matinée.

FOCUS SUR...

DON DE MME BRIGITTE BRIDON

Lors du décès de son mari Jean-François Bridon, originaire de Saint-Trivier-de-Courtes et petit-fils d'un ancien maire de la commune, sa veuve **Madame Brigitte Bridon a fait un don de 200 euros pour les travaux de l'église.**

Ce don fait partie des quatre dons que nous avons reçu pour la reconstruction du clocher de notre église Notre Dame de Consolation.

*Nous remercions tous
ces généreux donateurs.*

VITRAGE DE LA MAIRIE

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, un vitrage a été posé sur la banque du bureau d'accueil de la mairie. Lors de la pandémie COVID 19, des écrans en plexiglas avaient été installés pour protéger le personnel et les usagers d'une possible contagion. Mais avec le temps, ceux-ci s'étaient détériorés.

Une porte fermant à clé a également été posée, sécurisant ainsi le bureau contre toute intrusion mal intentionnée. Après le digicode sur la porte côté cour, cette porte est une sécurité supplémentaire pour le personnel. Une tablette a été fixée pour permettre aux

personnes en fauteuil roulant d'écrire pour leurs démarches.

Ces travaux d'un montant de 2 248,45 € ont été réalisés par l'entreprise GRUEL Nicolas de Curciat- Dongalon.



SAINT-TRIVIER-DE-COURTES

On va s'aimer, dans une ville propre et sans aucun déchet

Des sachets toutounet sont à votre disposition partout dans la ville.

Les incivilités dans l'espace public sont l'affaire de toutes et tous !

Ne pas ramasser les déjections de son chien :

135 Euros

POUR NOUS SUIVRE

www.saint-trivier-de-courtes.fr

